



ACCUEIL

Déterminer la pertinence d'une intervention financière ou réorienter vers des partenaires.



EXPERTISE AVEC RENDEZ-VOUS

Analyser et faire évoluer le projet pour le rendre plus solide.

Co-construire un montage financier adapté.



COMITÉ D'ENGAGEMENT

Présenter le projet devant des professionnels bénévoles qui décident sur la demande et apportent leur éclairage.



MISE EN PLACE DES FINANCEMENTS

Signer le contrat de financement et un contrat de suivi.



SUIVI

Faire le point a minima chaque année sur les évolutions de la structure et l'orienter si besoin vers le DLA.

POUR QUI ?

Nos financements s'adressent :

- aux associations employeuses et entreprises répondant aux conditions de l'agrément « Entreprises Solidaires »
- quel que soit leur projet : création, développement ou consolidation d'activité
- en Drôme et Ardèche.

POURQUOI ?

- Financer les besoins de trésorerie ou d'investissement
- Réaliser une étude de faisabilité
- Renforcer la capacité à résister aux aléas
- Convaincre d'autres financeurs notamment la banque.

COMMENT ?

Selon le cas, nous apportons :

- une avance remboursable sans caution ni garantie avec un différé de remboursement de 2 à 5 ans (taux d'intérêt de 0 à 2 % selon les montants)
- un financement pour l'amorçage d'un projet
- une subvention pour une étude de faisabilité
- une garantie de prêt bancaire
- un appui dans le montage financier du projet.